

Lettre au Bureau Confédéral, à la Commission Exécutive Confédérale, au Comité Confédéral National (CCN), de la CGT-Force Ouvrière

Notre association, VISA (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes) tient à exprimer sa consternation face aux événements qui se sont déroulés le samedi 5 juillet 2025, à Mertzwiller, lors de la manifestation syndicale unitaire en soutien aux travailleurs de BDA Thermea pour la sauvegarde de leur emploi.

Nous vous interpellons concernant par l'accueil, lors de cette manifestation de Théo Bernhardt, député du Rassemblement National. Selon nos information cet accueil était plus que complaisant d'autant qu'il a été invité à prendre la parole avant l'intervention de représentants syndicaux dont Frédéric Souillot, Secrétaire Général de Force Ouvrière.

Le délégué Force Ouvrière de l'entreprise a aussi appelé le service d'ordre FO à exclure violemment du rassemblement les militant.e.s syndicaux présents (ceux de la CGT, en particulier) et les manifestants qui protestaient contre cette présence et cette prise de parole d'un député RN à une manifestation intersyndicale.

Par ce courrier, nous exprimons notre stupéfaction et indignation face à ces pratiques antisyndicales encouragées et avalisées par le syndicat Force Ouvrière de l'entreprise. Nous avons été informés que cette attitude – prise de parole d'un député RN lors d'une action intersyndicale et expulsion violente de militants syndicaux - a suscité de vives réactions au sein de certains syndicats départementaux, d'entreprises ou locaux de Force Ouvrière. Parmi ceux-ci, certains sont membres adhérents de Visa et engagés dans les mobilisations unitaires contre l'extrême droite.

Cette situation est en totale contradiction avec l'histoire et les principes fondateurs du syndicalisme français et de Force Ouvrière en particulier. A VISA notre raison d'être est aussi de garder la mémoire émancipatrice des syndicalistes antifascistes toutes sensibilités syndicales confondues, qui ont payé de leurs vies leur résistance en acte face à l'extrême droite. Nous savons notamment que le fondateur de la CGT-FO, Léon Jouhaux, a lutté contre le fascisme, puis le nazisme et a été à la suite de ces actions de résistance envoyé en camp de concentration. Ainsi après la manifestation fasciste du 6 février 1934, il fut un acteur majeur et un initiateur de la riposte syndicale unitaire antifasciste. Jouhaux a défendu la réunification de la CGT-Confédérée et de la CGT-Unitaire afin de mener la résistance syndicale dans la clandestinité contre le fascisme. Jouhaux, sous surveillance policière, assigné à résidence rue Wilson à Cahors, a été arrêté le 26 novembre 1942 par la police de Vichy, après que les nazis ont franchi la ligne de démarcation de la zone libre.

Le Rassemblement National, à travers son origine, ses références historiques et idéologiques qu il n a jamais reniées, se situe dans la continuité politique des mouvement fascistes. C est une des raisons pour laquelle, nous estimons que l'indépendance syndicale, consacrée par la Charte

d Amiens à laquelle se réfère FO, est encore plus justifiée pour refuser toute complaisance et encore moins alliance envers un parti dont le projet est foncièrement antisocial et raciste.

Le Rassemblement national doit être dénoncé pour ce qu'il est : Un ennemi mortel du syndicalisme, des salariés et des travailleurs

D autre part, mettre en avant un député RN, qui prône la « préférence nationale » et attise le racisme lors d'une manifestation unitaire appelée par les syndicats nous apparaît en contradiction avec la participation de Force Ouvrière à la campagne unitaire actuelle contre le racisme et l'antisémitisme par voie d'affiche dans les entreprises, campagne initiée unitairement par l'ensemble des organisations syndicales.

Le mouvement syndical a le devoir de mettre en garde les travailleurs et les salariés contre la démagogie sociale et les fausses promesses de l'extrême droite.

Pour toutes ces raisons nous avons tenu à vous alerter, par ce courrier, des conséquences inquiétantes et néfastes pour l'ensemble du mouvement syndical de ces événements et du positionnement de votre organisation syndicale locale lors de la manifestation du 5 juillet 2025.

Nous serons très attentifs à vos réponses et positions confédérales que vous voudrez bien nous faire parvenir.

Nous sommes également disponibles pour vous rencontrer afin d'évoquer ensemble les sujets abordés dans ce courrier.

Pour VISA, le Président, Philippe Challande

Paris, le 29 août 2025